



**Projets déposés à l'appel à projet de la conférence des financeurs d'Alsace**  
**Projets visant à améliorer l'accès aux aides techniques**  
**Avis NON FAVORABLE**

Nom du Porteur	Nom de l'action	Thématique de l'action	Objectifs de l'action	Contenu/résumé	Territoire d'intervention (67,68, Alsace)	Communes ciblées	Coût de l'action	Subvention demandée	Avis CONFERENCE	Subvention accordée
Envie Autonomie	AIDAT (Agir pour Informer des Dispositifs pour l'Autonomie dans le Territoire)	4. Information, sensibilisation	- sensibiliser et d'informer les seniors et leurs aidants sur les dispositifs médicaux reconditionnés dans les quartiers relevant de la géographie prioritaire de la politique de la ville et les territoires ruraux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de temps de sensibilisation et d'information avec démonstration de dispositifs médicaux pour l'hygiène, le soin et la mobilité.</li> <li>- Dans les quartiers relevant de la géographie prioritaire de la politique de la ville et dans les territoires ruraux pour chaque département.</li> <li>- Identifier des relais associatifs ou institutionnels dans ces territoires</li> <li>- Déployer des supports de communication dans les quartiers identifiés.</li> </ul> <p>L'objectif est de rencontrer 20 personnes de plus de 60 ans ou leurs aidants, par action.</p>	Alsace	4 quartiers relevant de la géographie prioritaire de la politique de la ville dans le Haut Rhin 4 quartiers relevant de la géographie prioritaire de la politique de la ville dans le Bas- Rhin 4 territoires ruraux dans le Haut Rhin 4 territoires	53 103 €	46 890 €	<p><b>Avis non favorable</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pas de partenariat concrétisé à ce jour avec les CICAT</li> <li>- caractère commercial de la démarche</li> <li>- en attente du bilan final du projet So-Ecotech</li> </ul>	0 €

Nom du Porteur	Nom de l'action	Thématique de l'action	Objectifs de l'action	Contenu/résumé	Territoire d'intervention (67,68, Alsace)	Communes ciblées	Coût de l'action	Subvention demandée	Avis CONFERENCE	Subvention accordée
HYPRA	Accompagnement des séniors déficients visuels vers la résilience	2. Orientation et conseil,	1. Amener les séniors à échanger sur leur vécu, leurs empêchements au quotidien et participer à des échanges avec des personnes "réadaptées" 2. Présenter des aides techniques pour la locomotion, la lecture, l'écriture, l'accès à l'information et la communication et échanger avec des personnes équipées et réadaptées 3. Apprendre comment financer son équipement et son accompagnement + poursuivre sa trajectoire de résilience avec un professionnel de santé ou une structure	Mise en place de 6 cycles d'ateliers collectifs en distanciel (via la plateforme au bout du fil). Un cycle comprend 4 séances (entre 1h et 1H30) réparties comme suit : - Séance 1 et 2 : Cheminer vers la résilience. Les bénéficiaires sont amenés à échanger sur leur vécu, leur empêchements au quotidien. Des séniors déficients visuels "réadaptés" témoignent de la démarche et de la trajectoire qu'ils ont suivie pour atteindre la résilience. L'échange est orienté par un professionnel des sciences humaines et sociales, il repose sur le principe de "pair-aidance". - Séance 3 : Connaître les principaux moyens de compensation pour la locomotion, la lecture, l'écriture et l'accès à l'information et à la communication - Séance 4 : Engager ou poursuivre sa trajectoire de résilience. Financer son équipement et son accompagnement et poursuivre sa trajectoire de résilience avec un professionnel de santé ou une structure. Les cycles sont organisés par téléphone et/ou visio via la plateforme Au Bout du Fil. Les groupes sont constitués de 6 à 8 personnes.	Alsace	Action distancielle	23 104 €	12 000 €	<b>Avis non favorable</b> - partenariat local non concrétisé - manque de pièces justificatives sur la qualification des intervenants	0 €
APAMAD - SAAD	1- L'Evaluation précoce des besoins en aide technique	1. Evaluation des besoins en aides techniques	- Passer des messages de prévention et sensibiliser à l'utilité d'équipement permettant de compenser la dépendance, - Maintenir ou améliorer l'autonomie dans la vie quotidienne (faciliter les gestes de la vie quotidienne), la participation à la vie sociale, les liens avec l'entourage ou la sécurité de la personne, - Faciliter l'intervention des aidants qui accompagnent la personne, - Favoriser, accompagner et sécuriser le maintien ou le retour à domicile. - Augmenter le nombre de bénéficiaires suivis, gagner du temps pour l'ergothérapeute, garant d'un repérage des situations par les alertes - Repérer le plus régulièrement et précocement possible l'évolution de l'autonomie de la personne et son besoin en aide technique - Elargir le volume d'évaluation des personnes âgées à l'ensemble des bénéficiaires d'un service d'aide à domicile ou de soins infirmiers à domicile. - Evaluer le besoin réel en aménagement du domicile de la personne âgée grâce à la démocratisation d'un outil de repérage auprès d'une équipe d'aide à domicile.	Le repérage au quotidien est assuré par des aides à domicile (AD - AVS – Aides Soignants) formées aux indicateurs significatifs d'un risque lié à un défaut d'aménagement du logement, formées aux signaux comportementaux et moteurs de personnes âgées présentant de nouvelles fragilités, formées à la coordination des actions pour apporter une réponse adaptée à la personne aidée. Cette montée en compétence des personnels d'intervention est complétée par un outil informatique partagé, cet outil favorise une remontée d'information uniforme et catégorisée (grille de repérage de la fragilité sur Smartphone professionnel).	Haut-Rhin	Le Val d'Argent et le secteur de Neuf Brisach	33 125 €	13 125 €	<b>Avis non favorable</b> - demande de clôture de l'action financée en 2020 avant de financer un nouveau projet. - Transmission d'un bilan étayé	0 €

Nom du Porteur	Nom de l'action	Thématique de l'action	Objectifs de l'action	Contenu/résumé	Territoire d'intervention (67,68, Alsace)	Communes ciblées	Coût de l'action	Subvention demandée	Avis CONFERENCE	Subvention accordée
APAMAD - SAAD	2- Informer et aider les personnes à la demande d'aide financière pour l'installation d'aides techniques	2. Orientation et conseil,	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Orienter les personnes aidées vers les aides financières à mobiliser pour l'aménagement du logement</li> <li>- Accompagner les personnes dans la constitution du dossier d'aide financière et ainsi assurer un reste à charge minimal.</li> <li>- Sensibiliser à l'utilité d'équipement permettant de compenser la dépendance,</li> </ul>	<p>Le projet est complété par un second niveau de compétence : des référents « ADeL ». Ils ont pour mission de saisir les données visuelles du domicile de la personne et de confirmer le recueil des informations initialement (action 1) réalisé par les aides à domicile. Ces référents informeront l'utilisateur des aides techniques existantes et les aménagements envisageables pour assurer sa compensation motrice. A ce niveau l'ergothérapeute intervient à distance pour traiter les données, évaluer le niveau de complexité de l'aménagement et valider sa préconisation. Les référents ADeL indiquent les aides financières auxquelles la personne aidée pourra prétendre et les accompagnent dans leur acquisition.</p>	Haut-Rhin	Le Val d'Argent et le secteur de Neuf Brisach	13 223 €	13 223 €	Avis non favorable	0 €
APAMAD - SAAD	3- Diagnostic Ergothérapeutique et accompagnement coordonné de 12 mois	1. Evaluation des besoins en aides techniques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire valider l'ensemble du processus du repérage du besoin en aide technique / aménagement, par l'ergothérapeute.</li> <li>- Réaliser les diagnostics d'aménagement du logement auprès des personnes aidées <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pendant 12 mois accompagner la réalisation des travaux d'aménagement, assurer leur coordination et assurer une présence lors de la visite de conformité.</li> </ul> </li> <li>- Accompagner la personne aidée à la prise en main de l'aménagement réalisé et participer aux essais de l'aide technique si nécessaire.</li> <li>- Passer des messages de prévention et sensibiliser la population à l'utilité d'équipement permettant de compenser la dépendance,</li> <li>- Maintenir ou améliorer l'autonomie dans la vie quotidienne (faciliter les gestes de la vie quotidienne), la participation à la vie sociale, les liens avec l'entourage ou la sécurité de la personne,</li> <li>- Faciliter l'intervention des aidants qui accompagnent la personne,</li> <li>- Améliorer la coordination et le suivi global de l'aménagement préconisé par l'ergothérapeute.</li> <li>- Favoriser, accompagner et sécuriser le maintien ou le retour à domicile.</li> <li>- Augmenter le nombre de bénéficiaires suivis, gagner du temps pour l'ergothérapeute, garantir d'un repérage des situations par les alertes</li> </ul>	<p>A un dernier niveau, lorsque la mesure d'aménagement le nécessite, l'ergothérapeute se rend au domicile de la personne pour réaliser le diagnostic complet qui permettra d'entamer les travaux d'aménagement ou l'essai des aides techniques adaptées. La synergie de ce parcours de l'autonomie de la personne à son domicile est assurée par un coordinateur en charge du suivi administratif de chaque remontée d'information, leur coordination, sans rupture, auprès de l'ensemble des professionnels médico-sociaux présents autour de la personne aidée. Par cette organisation, notre projet vise à optimiser les compétences de chaque professionnel, et notamment de l'ergothérapeute qui pourra ainsi participer à un nombre beaucoup plus important d'évaluations, de validations, et de diagnostics d'aménagement.</p>	Haut-Rhin	Le Val d'Argent et le secteur de Neuf Brisach	53 602 €	53 602 €	Avis non favorable	0 €

Nom du Porteur	Nom de l'action	Thématique de l'action	Objectifs de l'action	Contenu/résumé	Territoire d'intervention (67,68, Alsace)	Communes ciblées	Coût de l'action	Subvention demandée	Avis CONFERENCE	Subvention accordée
APAMAD	Mise en place d'un bracelet détecteur de température afin d'alerter et de sensibiliser les bénéficiaires des risques liés aux périodes de fortes chaleurs et suivis réguliers de ces bénéficiaires par le personnel du SAAD (100 personnes équipés et suivis pendant 4 mois)	5. Développement de solutions innovantes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser et faire adopter à 100 personnes âgées vivant seules à leur domicile les bonnes pratiques permettant de réduire les risques liés aux fortes chaleurs.</li> <li>- Renseigner instantanément les personnes âgées d'un niveau anormal de température corporelle.</li> <li>- Eviter tout risque lié aux fortes chaleurs (déshydratation, malaise, hospitalisation)</li> </ul>	<p>1/ Présentation du projet aux bénéficiaires isolés concernés et aux intervenants à domicile référents. Signature du consentement du bénéficiaire (en accord avec la RGPD) Mise à disposition et mise en place du bracelet détecteur de température pour le bénéficiaire – accompagné d'une brochure de bonnes pratiques à adopter en cas de forte chaleur.</p> <p>2/ Suivi régulier assuré par le personnel : APAMAD du SAAD : - Suivi par une visite à domicile pendant la période de veille (contact hebdomadaire avec le bénéficiaire). - Suivi par des appels téléphoniques quotidiens pendant la période de canicule (déclenchement préfecture)</p> <p>3/ Actions et prise en compte en cas d'alertes du bracelet (hydratation, rafraîchissement, etc...) : Contact avec le bénéficiaire pour s'assurer de son état de santé Déplacement éventuel de l'intervenant à domicile</p> <p>4/ Remise du questionnaire de satisfaction Récupération des bracelets pour analyse par le fournisseur.</p>	Haut-Rhin	Vallées de Munster – Masevaux, Saint-Amarin, ainsi que le Sundgau	27 155 €	27 155 €	<p><b>Avis non favorable</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La solution ne semble pas adaptée au public sénior. Un premier retour d'expérience montre une réticence et un questionnement des réactions en cas d'alerte (côté anxiogène)</li> <li>- La moitié du coût du projet vient de la valorisation de temps de travail des AVS.</li> <li>- Inviter Biodata Bank au HackingSilver Camp</li> </ul>	0 €
APAMAD - ATAL	Conférences sur la préservation de l'autonomie grâce aux aides techniques	4. Information, sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Informer et sensibiliser les personnes âgées sur l'existence d'aides techniques et de leurs effets bénéfiques sur la prévention de différents risques à domicile, ou en extérieur.</li> <li>- Faire expérimenter à l'ensemble des participants les aides techniques adaptées à leur besoin.</li> </ul>	<p>Mise en place de 12 conférences pédagogique et ludique d'une durée de 2h animées par l'ergothérapeute dans 4 lieux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation de nombreuses aides techniques adaptées pour tous : de la préservation de l'autonomie jusqu'à la compensation d'un handicap</li> <li>- 1 ergothérapeute, diplômé d'ergothérapeute anime les conférences</li> </ul>	Haut-Rhin	Mulhouse, Colmar, Thann, Altkirch	4 791 €	4 791 €	<p><b>Avis non favorable</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les territoires ciblés sont en partie couverts par des interventions du CICAT</li> <li>- En attente de la mise en œuvre des actions 2020 : 2 conférences 2020 ne sont pas encore réalisées</li> <li>- En attente du recrutement du nouvel ergothérapeute</li> <li>- Représenter le dossier éventuellement pour l'appel à projet 2022.</li> </ul>	0 €